



ASSOCIATION SLEEP-IN

RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2022

Mot d'ouverture

Le Sleep-In, durant de nombreuses années, appréhende le sans abrisisme sous l'angle des violences systémiques qui le constituent. Une posture de justice sociale s'explique par la critique des inégalités sociales et des injustices. C'est pour cette raison que nos rapports ne peuvent pas exclure l'aspect *macro* de notre travail et de notre lutte. En effet, la réalité du Sleep-In et le système d'hébergement d'urgence sont imposés dans des réalités structurelles et de pouvoir. De ce fait, traverser l'année en se concentrant uniquement sur le niveau micro ne permettrait pas de comprendre les différentes conjonctures qui circulent au sein de l'association.

Dans ce rapport d'activité 2022, nous chercherons à traverser l'année via les événements, les actions et le quotidien dans lesquels notre structure s'inscrit, s'influence et, à son tour, influence. A travers les différents chapitres, nous nous plongerons dans notre quotidien pour l'extraire et le questionner à un niveau plus global.

L'idée est de partir des faits qui nous concernent pour avoir une lumière plus macro. La posture est critique, une critique qui met non seulement en lumière des probables dysfonctionnements mais qui éclaire également des stratégies mises en place ou pensées durant toute l'année.

Ce rapport est également un rappel du fait que les structures d'urgence telles qu'elles sont actuellement dans le canton de Vaud ne sont pas la solution permettant d'adresser le sans-abrisme et la précarité extrême.

Bien que l'article 25 de la déclaration des droit universelle des droits de l'homme stipule en 1948 que « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté* », et que la constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999

– Article 12 affirme le droit d’obtenir de l’aide dans des situations de détresse ; « *Quiconque est dans une situation de détresse et n’est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d’être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine* », le système de logement d’urgence et de sans-abrisme fonctionne de façon hiérarchisante, négligente et discriminatoire.

À nos portes nous sommes tous les jours confronté-e-s aux résultats de violences systémiques, que celles-ci soient issues des politiques migratoires, des rapports de force géopolitiques, des violences racistes, sexistes, LGBTQA+phobiques, de classe, etc.

Ce rapport présente en première partie et de manière non édulcorée la réalité vécue par la maison du Sleep-In et les personnes qui y gravitent, l’état même de notre foyer ainsi que le contexte de 2022 tel que nous l’avons vécu au sein de notre association. Il décrit en deuxième partie le contexte associatif, les conditions de travail, la supervision mise en place pour répondre aux difficultés communicationnelles, décisionnelles et de rapports de force que peuvent contenir les espaces de travail. La troisième partie du rapport présente le financement de l’association, les chiffres et statistiques.

Une quatrième section porte sur les différents visages du sans-abrisme. Lorsque nous parlons de visages, nous parlons des conditions intersectionnelles qui concernent les personnes en situation de sans-abrisme.

Enfin, la dernière partie présente nos positionnements associatifs, de lutte et de revendications mis en place par l’association Sleep-In ainsi que d’autres collectif pour ajuster voire se soulever contre les injustices et les dysfonctionnements des politiques concernant la précarité, les personnes minorisées et le sans abrisme.

Sommaire

<i>Notre maison : Contexte de l'année 2022</i>	7
Le soulagement de la fin des mesures du Covid-19	5
La fin de la période dans l'abris de la protection civile	8
Les nuisibles : un problème sanitaire	9
Le jardin et l'extérieur de la maison	12
<i>Associatif</i>	15
Environnement de travail	15
Supervision	16
<i>Le Sleep-In et le sans abrisme :</i>	20
L'année 2022 en quelques chiffres	20
<i>Financement</i>	24
Subventions :	24
Dons privés :	25
Recherche de fonds :	25
<i>Le sans-abrisme et ses divers visages</i>	27
Santé et précarité	28
Race, migration et précarité	29
Santé mentale et précarité	32
Genre et précarité	35
Réchauffement climatique et précarité	37
<i>De l'hébergement à l'intervention</i>	39
Des projets portés par le Sleep-In	39
Luttes mise en place pour redresser les violences politiques et institutionnelles	43
<i>Conclusion</i>	51
<i>Remerciements</i>	54

Notre maison : Contexte de l'année 2022

Le soulagement de la fin des mesures du Covid-19

L'année 2022 marque un certain retour à la norme où les écoles, les événements, les grands rassemblements, les voyages reprennent leur cours habituel à la suite de la pandémie. Le Covid-19 a mis en lumière l'ampleur de la précarité en Suisse et ailleurs dans le monde. Bien que celle-ci ait toujours existée, elle s'est amplifiée et visibilisée durant la pandémie. Ce retour à « la normale » n'a pas été vécu de la même manière pour tout le monde. Certaines personnes sont, depuis, dans une situation de précarité extrême et d'isolement.

Bien que la mortalité en 2022 causée par le Covid-19 semble ne plus être aussi importante ou inquiétante, nous avons eu peu de ressources pour limiter la transmission du virus lorsque des usager.ères ont été infectées.

En effet, des chambres de 3 à 6 personnes, des structures surchargées et des espaces communs étriés, ne permettent pas systématiquement d'isoler les personnes malades.



Que ce soit le Covid-19 ou tout autre virus tel que la grippe ou la gastro, la transmission est inévitable et affecte les usager.ères et les travailleur.ses.

De plus, toutes les personnes doivent quitter la maison à 9h du matin et ce, qu'elles soient malades ou non, et ne peuvent ensuite y entrer qu'à 21h pour enfin se reposer et se soigner. Ces différentes conditions fragilisent les personnes et leur empêchent une guérison rapide et totale.

Bien que la précarité n'ait pas disparu avec le retour à « la normale » et que les infections et transmissions de maladie continuent, il n'est pas négligeable d'apprécier la possibilité d'être ensemble sans masque et sans s'inquiéter. En effet, malgré les conditions plus que difficiles, les hébergements, par leur réalité de vie communautaire, permettent de produire des moments chéris et spéciaux.

La fin de la période dans l'abris de la protection civile

Le début de l'année 2022 débute dans l'abri PC de la Vallée de la Jeunesse. Nous nous étions déplacé.es pour tenter de faire une opération massive d'éradication des punaises de lit. Ce gros déménagement, pour toute l'équipe et pour les usager.ères, a eu lieu en décembre 2021.

Bien que l'abri PC nous ait permis de tenter le traitement complet de notre maison, celui-ci était, de par sa condition d'abri PC, un espace sans accès à la lumière, sans circulation saine de l'air et avec des dortoirs compactés.

Nous emménageons à nouveau dans la maison en février 2022. En parallèle de l'éradication des punaises, nous décidons de rafraîchir la peinture de certaines parties de la maison, et d'effectuer quelques travaux dans une volonté d'améliorer les conditions d'accueil.

Les nuisibles : un problème sanitaire

Les punaises de lit :

Depuis 2021, nous sommes envahies par les punaises de lit et comme nous l'avons déjà communiqué dans le rapport de l'année dernière, celles-ci ont un réel impact négatif sur la qualité d'accueil dans les hébergements d'urgence.

En février, après notre déménagement de deux mois dans l'abri PC afin de traiter la maison et tendre à l'éradication des punaises, nous sommes retournées dans la maison. Cependant, les punaises de lit ne sont jamais réellement parties et ont refait surface après quelques jours. Cette réalité sanitaire affecte pratiquement toutes les structures du dispositif d'hébergement d'urgence vaudois.

Nous ne pouvons pas investir ce problème dans notre structure sans que les autres structures et la ville suivent une même volonté. Nous faisons partie d'un réseau dans lequel les personnes se déplacent d'une structure à l'autre ; si l'une est affectée, toutes le sont. Par conséquent, l'équipe pousse à une considération cantonale de la problématique.

Les punaises de lit sont un problème de santé publique. Elles affectent physiquement, laissant des boutons et des démangeaisons sur la peau. Ces manifestations de leurs piqûres peuvent être, selon les personnes, très impressionnantes et/ou nécessiter un traitement. Elles affectent aussi fortement le psychisme et sont connues pour avoir un véritable effet sur la santé mentale. Les punaises de lit affectent le sentiment de sécurité, le repos et l'estime de soi des personnes qui dorment à leur contact. En provoquant une anxiété considérable et des démangeaisons, elles causent des insomnies et peuvent mener à des états dépressifs ou même à des psychoses. De fait, certaines personnes dans nos structures préfèrent dormir dehors plutôt que d'être ravagées durant la nuit par des punaises de lit. Dans un espace où les personnes sont constamment dans des sentiments et espaces d'insécurité et où la possibilité de dormir dedans n'est pas assurée, il est d'autant plus épouvantable que leur seul espace ou moment de répit

soit violenté par des piqûres toute la nuit ainsi que des taches de sang.¹

De ce fait, nous sommes confronté.es à des personnes couvertes de piqûres sur le corps et des lits tachés de sang. D'autant plus, c'est un risque conséquent pour les travailleur.ses d'en ramener à la maison. En effet, une personne de l'équipe a été infectée dans sa maison de punaises de lit.

Nous avons donc insisté, durant les rencontres avec le réseau, la ville et le canton, sur l'importance d'agir collectivement. Dès l'hiver, des processus collectifs et de la ville se mettent en place pour agir contre les punaises de lit. Avec la collaboration de Médecin du Monde, un traitement des affaires des usager.ères se met en place tous les soirs. Les personnes qui rentrent doivent déposer leurs affaires dans des tentes chauffantes afin de les traiter avant de les récupérer.

En 2021, nous avons fait énormément d'heures supplémentaires afin de traiter la maison pour la rendre moins « punaises friendly ». Les discussions avec des professionnels affirment qu'il ne sera pas possible de s'en débarrasser totalement car la maison est trop vieille et la situation des hébergements d'urgence rend difficile l'éradication complète. Cependant, nous ne lâchons pas et essayons que l'infestation de punaises soit, au moins, diminuée et plus vivable.

En 2021 nos dépenses liées aux punaises de lit se sont élevées à 31'788,60 chf. Ce montant a été remboursé par le canton de Vaud en 2022.



Les rats, souris et cafards :

La maison ne souffre pas seulement des punaises de lit, mais est également infestée de rats, de souris ainsi que de cafards en 2022.

Nous avons subi en 2021 une invasion de cafards. Ceux-ci s'introduisent partout ; dans les chambres, la cuisine et même dans la nourriture et les boissons. En effet, il n'est pas rare de trouver des cafards dans le lait que l'on met à disposition pour les usager.ères pendant la nuit ou dans le thermos à thé. Malgré le fait que les conditions de notre maison rendent difficile leur éradication, nous avons entamé un processus pour traiter les cafards durant l'année 2022.

Aux cafards, se sont rajoutés les rats et les souris durant l'année 2022. L'entreprise de dératisation nous explique que les travaux pour la nouvelle friche de Malley ont eu pour conséquence de délocaliser les rats et souris, qui se situaient surtout à l'ancien abattoir, au Sleep-In. Les rats se sont multipliés et créent la terreur au Sleep-In. Les dératisateurs viennent constater et installer des pièges et des boîtes de dératisation avec peu d'espoir de leur disparition totale. Les rats étant porteurs de maladies, ils sont un réel problème sanitaire. Les souris et les rats ont également attaqué nos stocks de nourriture.

La maison est vieille et comprend de nombreuses cachettes pour les bêtes, ce qui rend très difficile l'éradication totale des nuisibles que ce soient les cafards, les punaises ou les rats. En effet, le jardin est rempli de trous à rats difficiles à reboucher entièrement. Notre maison, quant à elle, regorge de trous dans le bois et les parois, ce qui permet aux punaises de s'installer paisiblement et sur le (très) long terme.

Afin que les actions mises en place puissent avoir un réel effet, nous mettons en lumière que les efforts, lorsqu'ils sont isolés, ne produisent que très peu d'effet. De ce fait, notre focalisation se fait sur une meilleure collaboration des structures et un appui de la part de la Ville et du Canton.

En dépit de pouvoir éliminer totalement la présence des nuisibles, l'optique est de la diminuer un maximum. Il est toujours nécessaire de garantir une transparence aux personnes fréquentant les lieux et d'effectuer un travail de prévention. Il est également important qu'une responsabilité soit prise par la gérance de la ville de Lausanne en vue du problème sanitaire. En 2021 il a été difficile de demander du soutien financier au canton ainsi qu'à la gérance de la Ville de Lausanne qui a refusé une baisse de loyer à notre égard, malgré les conditions insoutenables dans lesquelles nous devons accueillir les personnes en situation de sans-abrisme.

Le jardin et l'extérieur de la maison

Pour rappel, en 2015 nous avons ouvert le jardin afin de répondre à l'incohérence des politiques qui proposaient (et proposent toujours) un nombre de lits bien inférieur au besoin réel en termes de sans-abrisme. Les politiques communales et cantonales choisissent de ne pas augmenter le nombre de lits et de structures,



ayant comme conséquence qu'un grand nombre de personnes ne peuvent pas dormir à l'intérieur et avoir un toit. On sait bien qu'une personne n'ayant pas d'endroit où dormir, n'aura pas d'autre choix que de dormir dehors avec les risques d'insécurité et les différentes intempéries. Ceci, malgré le fait que dormir est un besoin vital pour la survie d'une personne et s'empêcher de le faire n'est pas une possibilité.

Dans la suite de cette incohérence politique, nous relevons que le camping nocturne est interdit : dormir dehors ainsi que dans sa voiture est illégal. Étant donné que le nombre de places dans les structures d'hébergement d'urgence, que peuvent faire les personnes dans ce cas ? Comment empêcher ce besoin vital, qui est incontrôlable ? Nous nous questionnons encore sur comment rendre le sommeil légal pour des personnes sans domicile.

Par conséquent, lorsque le jardin appartenait encore à l'association, celui-ci avait été ouvert pour répondre à ce besoin de dormir dans la légalité, et de redresser en partie cette incohérence politique.

En réponse à cette décision, le bail du jardin nous avait été supprimé, et la Ville n'avait pas toléré la présence - croissante - de personnes trouvant du repos dans le jardin.

En 2022, nous n'avons toujours pas un accès indépendant au jardin de notre maison. Tel que, lors du retour dans la maison, nous avons envie de rendre le jardin plus convivial et de créer des infrastructures. Nous souhaitions faire un potager, une place de pique-nique ou des jeux pour enfants, mais ceci a été suspendu et interdit par la régie malgré l'aide d'un ingénieur civil et d'une potentielle aide de la loterie romande.

Durant l'année 2022, nous avons organisé des places limitées de repos sous une grande tente dans le jardin afin de répondre à la pénurie aiguë des places en hébergement durant l'été. Un groupe de travail s'est formé afin de pouvoir construire et encadrer ce projet.

Nous avons mis un certain cadre et des horaires précis (23h00-9h00). Les personnes dormant dans le jardin sont souvent les mêmes, ils se trouvent dans la catégorie G3 et peuvent dormir jusqu'à 5 soirs dehors avant d'espérer dormir

dedans. Nous faisions des réunions toutes les semaines. Les retours de ce moment d'essai étaient plutôt intéressants. Cela permettait d'être en contact avec les personnes, de garder un lien, de libérer le perron, et d'assurer leur sécurité face à la rue et la police. Nous n'avons pas vu et connu une augmentation des personnes et nous avons responsabilisé les personnes à la propreté du périmètre.

Malheureusement étant donné l'historique du jardin et les tensions connues dans les échanges avec la commune et la gérance, ce sont des actions qui se font de manière contextuelle en fonction des opportunités et du stress mais qui ne peuvent s'engager de manière plus concrète et pérenne.

Associatif

Environnement de travail



Le rapport de 2021 relatait les difficultés et l'épuisement des travailleur.ses au sein du Sleep-In mais aussi dans le travail au sein des hébergements d'urgence et le travail social de manière générale. Lorsque nous parlons d'épuisement nous parlons d'usure professionnelle. Ainsi, il est important de comprendre que le burn-out ou l'usure professionnelle est plurifactorielle. Cela repose sur un contexte et pouvoir institutionnel, économique, politique, personnel et collectif.

L'épuisement professionnel est également un sujet phare dans le domaine du travail social. De ce fait, aux conditions précaires, aux conditions matérielles limitées, aux horaires irréguliers et de nuit, s'ajoute l'épuisement émotionnel constant. Ainsi, une amélioration des conditions est essentielle pour les métiers primordiaux qui répondent aux inégalités et problèmes

sociaux. Il est vrai que le sentiment d'impuissance, que les travailleur.ses du Sleep-In vivent constamment, tend inévitablement à l'épuisement mental. Le décalage entre les raisons pour lesquelles l'on s'engage et les actions possibles renforce ce sentiment d'épuisement voire de détresse au travail.

L'on se trouve face à des politiques structurelles qui rendent impossible d'agir sur le quotidien des personnes que l'on accueille. Nous sommes face à des incohérences politiques impossibles à justifier qui complexifient notre travail constamment. Ceci

renforce dans la particularité du travail social un épuisement des équipes qui s'ajoute au travail complexe que sont les veilles et le travail social. ²

L'année 2021 était aussi l'annonce de 5 démissions, ce qui a entraîné un processus d'engagement pour 2022. Tout un travail d'accueil des nouveaux et nouvelles personnes ainsi que de transmission a été mis en place par un groupe de travail afin de garantir une rentrée saine et bienveillante.

Supervision

Les questions des violences intersectionnelles :

L'année 2021 est le commencement d'une supervision nécessaire à l'amélioration du cadre de travail collaboratif. Nous avons repensé notre positionnement en tant que travailleur.se notamment et réfléchi à la manière dont nous produisons et/ou vivons des violences notamment racistes et sexistes. Nous questionnons également les dynamiques hommes-femmes au sein de l'équipe et la compréhension des enjeux que peuvent vivre les femmes*.



La supervision a commencé par une consultante spécialisée en horizontalité en milieux intersectionnels. Elle nous a aidé à considérer les enjeux de sexisme incarnés dans la société et dans les espaces de travail. Nous l'avons sollicitée afin de repenser nos dynamiques de réunions par rapport aux questions de genre mais également d'ancienneté afin d'égaliser les rapports. Nous l'avons également sollicitée pour reconsidérer notre système d'exclusion des usager.ères et finalement afin d'avoir des outils sur les violences sexistes que peuvent vivre les personnes s'identifiant comme femme dans l'équipe.

Sous les conseils de la consultante, nous faisons, en plus des questions de genre, une supervision sur l'amélioration du fonctionnement horizontal, communicationnel et organisationnel de l'association. Nous avons fait des workshops qui permettaient de repenser les aspects organisationnels de nos réunions et des prises de décisions.

Importance des réunions et des outils communicationnels dans d'horizontalité :

Pour tendre à un fonctionnement horizontal tel que celui du Sleep-In, les réunions sont des éléments centraux dans notre travail. Une fois par semaine, pour une durée de 2h30 à 3h, nous nous réunissons afin de discuter des personnes que nous accueillons, des veilles, du bon fonctionnement de l'association ainsi que des tâches administratives, de la répartition des membres de l'équipe en groupes de travail ou encore de notre collaboration avec les instances extérieures. Étant centrales dans notre travail, il nous a semblé essentiel de pouvoir travailler sur les réunions dans le cadre de la supervision. Bien que financièrement, nous n'arrivons pas à nous payer la totalité de nos réunions, c'est à travers cet outil que nous pouvons travailler et tendre à des actions communes. Les réunions nous permettent également de renforcer nos outils et la cohérence d'équipe ainsi que l'impulsion des différents projets que nous mettons en place. Finalement, les réunions sont des espaces qui permettent l'expression de nos ressentis ainsi que des difficultés rencontrées lors des veilles notamment, ce qui nous permet la poursuite de notre travail.

Le travail de soin :

Au regard des conditions de travail pouvant être une charge émotionnelle et professionnelle, nous avons de plus en plus parlé de ce que nous pouvons appeler des *outils de soin*. C'est un outil peu utilisé dans le contexte Suisse mais qui semble essentiel dans les espaces de travail social confronté à la précarité et à la violence. Les populations que nous accueillons sont parmi les plus vulnérables et marginalisées de la société et vivent souvent des quotidiens et conditions de type traumatique. Étant les premiers témoins et intermédiaires de ces réalités, des espaces de dépôts sont essentiels pour les personnes travaillant au sein du Sleep-In.

Plusieurs outils sont discutés :

- Apporter associativement une aide appropriée et personnalisée envers un.e salarié.e en difficulté, par exemple période de transition pour l'employé.e, arrêt maladie, maladie, enfants etc.
- Mettre en place un espace géographique et temporel d'expression émotionnelle, (une salle détente, ou la mise en place d'un groupe de parole ou des débriefings avec un.e professionnel.le)³.
- Tendre à une harmonie entre le poste que nous occupons et les valeurs que nous défendons. Ceci est atteignable par des ateliers du type supervisions, (auto-)évaluations, objectifs annuels.
- Posséder une organisation de travail claire et respectueuse du bien-être des employé.e.s

³ Un article explique que dans un travail de labeur émotionnel, on se trouve souvent devant des dissonances émotionnelles, par exemple lorsqu'un événement ou une parole produit en nous une émotion négative mais que pour des raisons professionnelles il faut le masquer. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'avoir un lieu d'expression émotionnelle, afin d'extérioriser les émotions négatives ou intenses et faire sens de cette émotion en lien avec le travail. Explication pris de l'article *Bien-être qu travail : une approche centrée sur la cohérence de rôle*, Nadja Robert, mars 2007

- Encourager les formes de processus de cohésion d'équipe et managériale, telles que des activités ludiques et de loisirs, des événements et du team building.

Il est important de repenser notre travail d'urgence dans une logique plus soignante et organisée afin d'assurer la pérennité et la santé des employé.e.s ainsi que de la structure. L'association se doit de protéger les travailleur.ses tout comme les usager.ères.

Le Sleep-In et le sans abrisme :

L'année 2022 en quelques chiffres

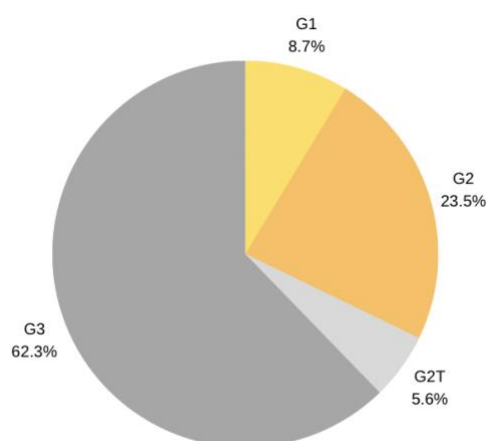
L'ensemble des chiffres présentés ici proviennent de la base de données ACDURG, mise en place par la Ville de Lausanne et utilisée par l'ensemble des structure d'hébergement d'urgence.

Cette année 2022, les chiffres concernant le sans abrisme dans la région lausannoise ne sont pas plus réjouissants que les années précédentes. En effet, nous refusons toujours de nombreuses personnes durant l'année – avec une augmentation énorme en été, et la catégorisation des personnes influence toujours sur les personnes que nous devons refuser.

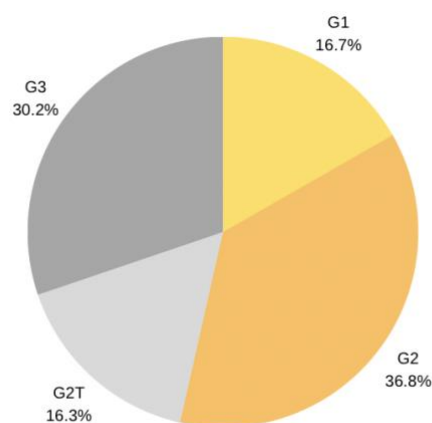
Ci-dessous, nous utilisons la catégorisation « G1, G2, G2T et G3 », imposée par la ville de Lausanne, à savoir :

- G1 : personne résidente dans le Canton de Vaud depuis plus d'un an, de nationalité suisse ou avec un titre de séjour valable.
- G2 : personne non-résidente, vulnérable. Comprend les femmes, personnes malades chroniquement, les enfants et les personnes de plus de 60 ans.
- G2T : travailleur avec un contrat de travail légal, et travaillant effectivement au minimum à 50%.
- G3 : homme sans papier.

Nombre d'usager-ère-s dans tout le système d'hébergements d'urgence en 2022 :



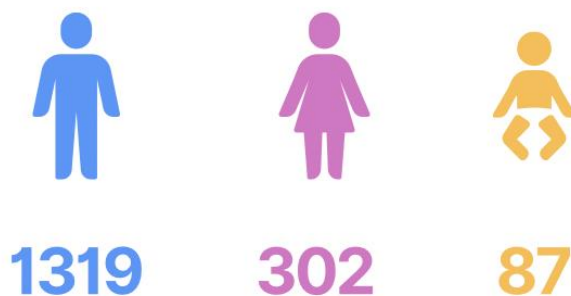
Nombre de nuitées accordées par le Bureau des réservations au sein du système d'hébergement d'urgence en 2022 :



Il est visible sur les graphiques ci-dessus que le nombre de nuitées accordées aux différentes catégories est drastiquement différents de leur existence dans le système, ne respectant alors pas du tout le ratio existant. Ce donc toujours la même catégorie de personnes qui se voit refuser des lits aux entrées (étant donné que le nombre de lits en urgence ne correspond que très rarement aux besoins).

Nombre de
d'urgence e

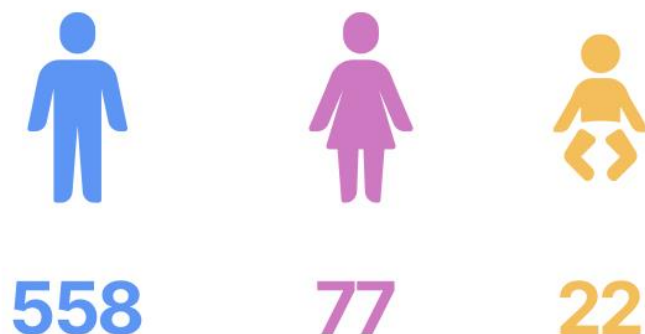
gement



A noter que l'ouverture campement du collectif 43m2 a engorgé beaucoup de personnes nécessitant les services proposés par les hébergements d'urgence : ces personnes ne sont pas prises en compte dans ces statistiques. Le travail de 43m2 étant alors invisibilisé par ces statistiques. Il en est de même pour les autres collectifs (Jean Dutoit ou Dynamic Wisdom par exemple) qui logent des personnes qui se retrouveraient dans ce système s'ils n'existaient pas.

De plus, les chiffres du Répit ne se trouvent pas dans ces statistiques : invisibilisant également de nombreuses personnes.

Nombre de personnes différentes à avoir fréquenté le Sleep-In en 2022 :



À savoir que durant l'année 2022, des naissances ont eu lieu dans le cadre du Sleep-In. Ces naissances ont parfois été prématurées et ont connu des complications dues aux problèmes vécus par les femmes fréquentant la structure.

De plus, nous accueillons des enfants très jeunes et les familles sont trop nombreuses par rapport à l'espace que nous pouvons leur donner. Nous possédons seulement deux chambres familles, ce qui nécessite un mélange des familles ou la cohabitation entre enfants très jeunes et femmes*⁴ isolées.

Encore une fois, le système est saturé :

6694 refus

C'est le nombre de refus émis par les hébergements d'urgence lausannois en 2022. Sur toute l'année ce sont 6694 lits qui n'ont pas pu être donnés alors qu'ils étaient nécessaires. En moyenne, ce sont **18 personnes** par soir qui sont refusées dans l'ensemble des structures. Il s'agit d'un chiffre absolu ce qui fait que la même personne peut comptabiliser plusieurs refus au cours de l'année. Celui-ci augmente durant la période estivale durant laquelle le Répit ainsi que la Borde sont fermés : nous arrivons à une moyenne de 24 refus par soir entre mai et fin novembre 2022.

2886 refus

Au Sleep-In, ce sont 2886 personnes que nous avons dû refuser à nos portes à cause du manque de places en 2022. Sur le courant de l'année, nous avons dû dire 2886 fois qu'il était impossible pour nous de faire disposer d'un lit.

⁴ Le programme ACDURG ne propose que les genres Homme et Femme. Nous nous excusons auprès des personnes que nous accueillons qui ne se rencontraient pas dans ces genres.

Notre accueil de jour :

105

C'est le nombre de jours durant lesquels les portes du Sleep-In ont été ouvertes pour les personnes en journée : les dimanches et les lundis de l'année 2022.

Ont été accueillies en moyenne par **dimanche**, ce chiffre pouvant monter jusqu'à **83** lors des plus grandes affluences.

67 personnes

43 personnes

Sont venues disposer des services mis à disposition les lundis.

Financement

Les années d'expérience du Sleep-In matérialisent le fait que le financement est le nerf de la guerre. Par manque de fonds, l'équipe est bloquée dans sa possibilité d'améliorer ses conditions de travail, les conditions d'accueil et/ou la prise en charge des usagers. En effet, durant l'année 2021 nous avons dû réajuster nos horaires et il n'était plus possible de payer la totalité de nos heures hors veilles jusqu'à la fin de l'année. Ceci avait inévitablement eu un impact sur la motivation de l'équipe ainsi que sur les actions effectives possibles.

Ainsi, la charge mentale que représente le manque de subventionnement est assez importante. En effet, toute tentative d'amélioration que nous visons se retrouve immobilisée par le manque de financement.

Le financement est explicité dans ce dossier au moyen de 3 axes : les subventions de la ville, les demandes de fonds et les dons de particuliers.

Subventions :

Le Canton de Vaud a, depuis 1993, décidé que les services rendus par l'association Sleep-In sont d'intérêt public. De ce fait, le financement du Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) a inclus une enveloppe pour le Réseau d'Hébergement d'urgence de la Ville de Lausanne, dans laquelle se trouve la subvention de notre association.

L'association Sleep-In a toujours été la structure d'hébergement du réseau lausannois qui reçoit le moins de subventions. En 2018 nous avons reçu 773'000 chf. En 2022 cette subvention est montée à 808'815 chf à laquelle s'ajoutent 47'450 chf pour les paiements des nuitées. En effet, avant la crise Covid, les personnes payaient la nuitée à 5 chf. Ceci n'est plus le cas, les nuitées sont gratuites désormais. Il y a eu moins de 85'000 chf d'augmentation de notre subvention entre

2018 et 2022 alors que la précarité est en augmentation ; durant cette période il y a eu une crise sanitaire mondiale et une guerre sur le continent européen.

Des structures similaires à la nôtre nécessitent généralement des subventions qui dépassent, ne serait-ce que légèrement, le million de francs par année.

Ceci est notamment l'une des raisons pour lesquelles nous décidons, avec l'augmentation des charges et les difficultés économiques annuelles, de faire une demande de budget plus large pour 2023.

Il est important de préciser que pour la première fois en 2022, nous recevons de l'argent de la part du Canton afin de payer la charge que représente l'infestation des punaises de lit, qui a pourtant commencé en 2021. Ce montant s'élève à 21'978 chf, ce qui est insuffisant pour compenser la totalité de nos dépenses dues aux punaises. De ce fait, de nombreuses dépenses sont faites par notre association en amont, en espérant que le remboursement se fera par la suite.

Dons privés :

Il nous arrive également de faire des récoltes de fonds pour les usagers et usagères. En effet, via différentes plateformes, nous arrivons à faire remonter des situations individuelles à la population, qui grâce à des élans de solidarité, nous permettent de redistribuer un peu d'argent pour des cas spécifiques tels que des soutiens à des naissances, des besoins médicaux, etc. En 2022 le montant de ces dons privés s'est élevé à 31'520 chf.

Recherche de fonds :

Finalement, étant donné que les dons privés ainsi que notre subvention ne couvrent pas la totalité des actions menées ou des besoins des usagers, nous faisons régulièrement des demandes de fonds à des institutions privées. Par exemple, "le Projet Logement" ainsi que l'accueil de jour ont pu être financés grâce à des fonds

de la Chaîne du Bonheur. De plus, il a été possible de racheter une machine à café grâce à la Loterie Romande.

Les demandes de fonds sont très énergivores. Il est normal que les institutions qui font des donations veulent savoir pourquoi, tout d'abord, puis comment leur don est utilisé. Par conséquent les demandes sont longues et détaillées. Puis les rapports intermédiaires et finaux le sont également. De plus, des délais précis doivent être respectés.

Notre équipe a déjà beaucoup de difficultés à payer toutes les heures travaillées. Nous ne disposons pas de personne(s) dédiées uniquement à cette tâche. Pourtant en 2022 nous avons réussi à obtenir 75'501 chf de la part de La Chaîne du Bonheur pour le projet de l'Accueil de Jour. 62'363 chf également de la part de la Chaîne du Bonheur pour "le Projet Logement".

***** IL MANQUE LES COMPTES 2022 *****

Le sans-abrisme et ses divers visages

Selon nous, il est essentiel de considérer le sans-abrisme dans sa forme intersectionnelle. L'intersectionnalité est une posture qui considère les différentes violences (réelles ou symboliques) que peut subir un groupe ou une personne. Celle-ci permet d'avoir une compréhension holistique du sans-abrisme. En effet, les personnes, particulièrement chez les populations les plus vulnérables, vivent plusieurs formes d'oppression. Ceci explique la sur-représentativité de certaines populations dans le domaine du sans-abrisme.

Le sans-abrisme est une conséquence systémique et structurelle, et non individuelle. Il est imbriqué dans des violences et des relations de pouvoir intersectionnelles telles que des oppressions liées à la classe, la race, les parcours migratoires, le genre, la sexualité, les compétences ou la santé mentale.

De fait, en tant que travailleur.se, il est central pour nous d'avoir conscience notre position et de se questionner sur la manière dont nous sommes également imprégné.e.s des rapports de domination et hiérarchique face à certaines populations vulnérables.



Cette approche permet d'avoir une meilleure vision des enjeux qui se rattachent au sans-abrisme et permet de tenter d'agir sur les causes structurelles. Se centrer uniquement sur des explications et outils individuels ne permet pas un redressement sociétal, si celui-ci est encore souhaité.

Au Sleep-In, nous essayons d'apprécier cette critique et cette ouverture, à propos de notre posture ou des violences intersectionnelles qui agissent au sein la société et touchent directement nos usager.ères.

Cette partie de ce rapport va donc mettre en exergue les différentes violences, discriminations et incohérences qui touchent nos usager.ères, avec des pistes de pensées et solutions déjà étudiées ou mises en place. ⁵

Santé et précarité

L'accès à un toit est un facteur essentiel à la préservation de la santé d'un individu et être démunie d'un toit augmente le risque de problèmes de santé. De plus, le manque d'argent, d'assurance maladie et de permis de séjour empêchent les personnes concernées de demander les soins nécessaires.

L'année 2022 confirme encore une fois l'importance d'avoir un accès direct à des corps médicaux. L'absence d'accès à la santé s'accompagne souvent de peur de répercussions économiques et financières, mais également de rapports discriminants dans les espaces de santé pour nos populations, souvent issues de groupes marginalisés et/ou minorisés.

Le lien social que nous créons avec les personnes accueillies mène à une confiance essentielle pour une possible prise en charge et prévention pour des populations exposées aux problèmes sanitaires.

Nous comptons plus d'une dizaine de suivis médicaux, ceux-ci allant de l'entorse aux maladies plus sévères et durables. Les rencontres entre infirmier.ère et usager.ères permettent de repérer des problèmes plus graves et d'avoir une prise en charge à temps.

⁵ Zufferey, C. (2016). *Homelessness and social work: An intersectional approach*. Taylor & Francis.

Dans notre travail, lorsque qu'un.e usager.ères a besoin d'un suivi médical plus poussé ou de se rendre au CHUV ou dans d'autres points d'accès aux services de santé, les usager.ères demandent souvent un accompagnement de notre part. En effet, les urgences peuvent être un espace oppressant pour certaines personnes issues des populations précarisées et racisées. Nous constatons que la prise en charge change souvent radicalement lorsqu'elles sont accompagnées et que la considération de leur personne est plus effective.

En 2022, nous constatons certains freins à l'accès à la santé pour les usager.ères ; difficulté d'accès à cause du déplacement, barrières de langue et culturelles, peur administrative et financière. De plus, il est à noter que nous sommes souvent désarmé.es concernant la compréhension du système de soin et l'affiliation à une assurance.

Il serait intéressant pour nous d'avoir une centralisation des informations et des possibilités de suivi, chose que nous souhaiterions mettre en place pour l'année 2023.

Race, migration et précarité

Le terme "migrants sans-abris" a émergé dans le réseau lausannois en 2015 et s'est répandu depuis. C'est une forme de sans-abrisme qui s'explique par des conditions migratoires souvent épouvantables. À cette situation, s'ajoute à cela la difficulté voire l'impossibilité d'obtenir un droit de territoire en Suisse au vu des accords internationaux. Cette barrière administrative rend impossible l'indépendance financière et sociale afin d'imaginer un logement digne et de droit.

À Lausanne, ce cas migratoire précaire et violente touche surtout les personnes non blanches et surtout issues du continent africain. Les politiques migratoires qui favorisent les personnes européennes ou de pays plus riches tels que le Canada ou les Etats-Unis, utilisent des formes répressives et discriminantes pour les personnes issues de pays dits du Sud.

Les hébergements d'urgence reçoivent les groupes marginalisés et les exclus de la société, ce qui met en lumière les violences systémiques et l'impossibilité d'ascension de ces personnes. Nous constatons que ce n'est pas par hasard qu'il existe un nombre conséquent de personnes racisées sans-abris dans la région⁶.

Cette forme de sans-abrisme liée à des migrations de survie économique justifie les mises en place de catégorisation des pauvres qui défavorisent les personnes qui ne sont pas de la région, à avoir accès aux structures d'hébergement d'urgence. A travers une racialisation au sein de la pauvreté, il est possible de justifier le dédouanement de certains types de sans-abris.

Cette zone d'humanité, qui exclut les personnes noires, justifie des discours médiatiques et politiques qui déshumanisent les personnes racisées en situation de sans-abrisme et de précarité. Ainsi, la lutte des pauvres se renforce avec une lutte de la pauvreté non blanche ; la pauvreté migratoire.

Mineurs non accompagnés : (MNA = 2022 ou 2023 ? j'ai un doute

Depuis quelques années la Suisse voit arriver des enfants non accompagnés dans notre région. Selon la loi suisse, un « mineur non accompagné » est un jeune migrant qui : « a moins de 18 ans, et n'est pas accompagné d'un adulte responsable de lui selon la loi ou la coutume. » On l'appelle aussi souvent MNA ou RMNA, qui veut dire « requérant d'asile mineur non accompagné ».

Le Canton de Genève a proposé quelques places dans les structures et une collaboration entre certaines instances, des travailleur.ses sociaux, et des associations militantes pour les MNA. Par exemple, l'Armée du Salut dispose d'un étage à 11 places pour les MNA et la fondation de la jeunesse a la capacité d'héberger également certains jeunes. Cependant, le canton de Vaud prend tout

⁶ Nous incluons dans cette catégorie les Roms qui ont subi les formes de racialisation que vivent les autres populations non blanches. La racialisation est un processus de catégorisation de l'humanité et la valeur selon certes la couleur, mais également les traits du vs, la culture, la communauté et/ou l'emplacement géographique

juste conscience de cette réalité. En effet, alors que ces enfants et jeunes nécessitent une protection particulière en raison de leur jeune âge et les traumatismes et violences subis lors de leur exode, le canton de Vaud n'a pas de structure précise pour ces jeunes.

Associativement, nous avons décidé d'investir du temps et de l'énergie dans cette problématique. Le protocole pour les hébergements d'urgence était de les accueillir une seule et unique nuit en urgence, puis de les dénoncer au service de protection des mineurs. Nous avons alors pris le temps de les accueillir et de les accompagner à la hauteur de nos connaissances dans leur situation. Nous avons tenté de collaborer avec les curateur.trices, lorsqu'il y en avait et nous sommes également informés sur leur droit.

La réalité des mineur.e.s non accompagné.e.s est une préoccupation importante. Leur situation vulnérable les expose souvent à des traitements injustes et inadéquats.

Bien que le statut de mineur se régle sur des dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant (ratifiée par la Suisse en 1997), qui place l'intérêt supérieur de l'enfant au centre, le statut des MNA est surtout régulé par des dispositifs de la politique migratoire. Étant donné que la responsabilité d'hébergement des personnes mineures se régle par canton, chaque canton dispose de politiques et cadres différents les concernant. Cette réalité, qui s'ajuste plutôt sur des politiques migratoires, affecte la manière de considérer ces enfants exilés comme des personnes mineures. L'importance de justifier, ou plutôt de discréditer l'âge mineur, pousse à faire des examens humiliants, drastiques et remplis de failles sur l'âge de ces enfants. Sachant que la moelle osseuse, les poils pubiens ne sont en aucun cas une donnée rigide et changent complètement d'une région à l'autre, les tests qu'ils et elles endurent ne sont pas fiables.

Ainsi, il nous paraît essentiel de pouvoir travailler sur la condition des mineur.e.s non accompagnés et de leurs droits souvent bafoués par leur statut migratoire.

L'année 2022 est le début d'une préoccupation qui date depuis les années 90 mais qui tombe souvent dans l'oubli. Comment assurer les droits des enfants exilés et les accompagner, pour qu'une fois arrivés à l'âge adulte, leur situation s'améliore et qu'ils et elles ne finissent pas dans des situations d'errance comme il leur a été proposé depuis leur arrivée en Suisse ?

Nos propositions :

Dans un contexte d'une politique migratoire qui s'aligne à des mesures sécuritaires et des dispositifs de guerre, il est difficile de renverser la manière dont l'Europe produit une guerre migratoire.

Par contre, en ce qui concerne les mineurs non accompagnés, nous encourageons une prise en charge digne des personnes mineures, un accompagnement prenant en compte les besoins et un suivi psycho-social et médical. Nous encourageons les associations et les permanences juridiques à travailler avec ces jeunes qui ne connaissent pas leur droit et qui sont souvent confrontés à des injustices administratives et policières.

Serait également nécessaire un travail en réseau sincère et coopératif afin d'inclure tous et toutes les acteur.ices.

Santé mentale et précarité

L'année 2022 nous rappelle à nouveau la manière dont nous sommes désarmé.e.s face à la santé mentale, et comment les problèmes de santé mentale sont surreprésentés dans la précarité extrême.

Nous avons dû gérer des situations d'envie suicidaire, de décompensation, de psychose, de dédoublement de la personnalité ou de violences et pressions familiales. Dans les équipes, les personnes ne sont pas outillées pour gérer ces situations. De plus, les interventions externes répondent rarement au besoin, et exercent uniquement un effet de facilitateur.

Certes les réunions du réseau de santé mentale et précarité permettent de partager des situations individuelles, mais nous avons besoin de réponses institutionnelles afin d'améliorer le suivi psycho-social. De plus, il faudrait soutenir les équipes qui

se retrouvent souvent démunies et épuisées face à des situations pour lesquelles elles n'ont aucun outil concret.

Les études montrent que la présence de problèmes psychiques est bien plus représentée chez les personnes sans-abris, que ce soit pour des addictions, des psychoses, la dépression ou des troubles de la personnalité. »^{7 8}

Bien que les problèmes de santé mentale puissent être corrélés à la raison d'être dans une situation de sans-abrisme, la condition de sans-abrisme affecte également la santé mentale. La situation de sans-abrisme s'accompagne d'isolement, d'instabilité et de vulnérabilité. De plus, les enquêtes démontrent que les personnes sans-abris sont plus propices à vivre différents types de violence lorsqu'elles se retrouvent société. Qui plus est, « *le fait de vivre sans logement personnel et d'être atteint d'un trouble psychiatrique sévère constitue donc deux facteurs de risque de subir des violences.* »⁹.

Cette étude explique l'inquiétude de la prise en charge de la santé mentale dans les hébergements sociaux et les hôtels sociaux. Ces dispositifs ne sont pas à même de répondre à ces besoins ; « *sont hébergées dans des dispositifs qui tendent à les tenir à l'écart des soins (les dispositifs d'urgence sociale, les hôtels sociaux)* ». ¹⁰ De fait, l'absence de permanences sociales permettant un suivi aggrave également la

⁷ The prevalence of mental disorders among homeless individuals varies from 80-95% in the USA, Australia, Canada, Norway, and Germany to 25-33% in Ireland and Spain. The most prominent mental disorders among the homeless, which vary from country to country, are depression, affective disorders, substance abuse, psychotic disorders, schizophrenia, and personality disorders.

Martens WH. A review of physical and mental health in homeless persons. Public Health Reviews. 2001 ;29(1):13-33. PMID: 11780714.

⁸ **The Prevalence of Mental Disorders among the Homeless in Western Countries: Systematic Review and Meta-Regression Analysis** Seena Fazel ,Vivek Khosla, Helen Doll, John Geddes
Published: December 2, 2008 <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.0050225>

Homeless people in Western countries are substantially more likely to have alcohol and drug dependence than the age-matched general population in those countries, and the prevalences of psychotic illnesses and personality disorders are higher. Models of psychiatric

⁹ Laporte, A., Le Méner, E., & Chauvin, P. (2009). La santé mentale et les addictions des personnes sans logement personnel. *Quelques éclairages issus d'une enquête de prévalence en Île-de-France. Les travaux de l'observatoire, 2010*, 413-434.p.424

¹⁰ Laporte, A., Le Méner, E., & Chauvin, P. (2009). La santé mentale et les addictions des personnes sans logement personnel. *Quelques éclairages issus d'une enquête de prévalence en Île-de-France. Les travaux de l'observatoire, 2010*, 413-434.p.427

situation. En plus, l'instabilité, l'exposition à la vulnérabilité, les horaires (21h-9h) et la cohabitation à plusieurs ne font que diminuer les personnes.

Dans notre travail, nous constatons que la situation de sans-abrisme dans les hébergements d'urgence a un effet plus que considérable sur les personnes. Nous comptons souvent quelques semaines dans le système d'hébergement d'urgence jusqu'à ce que leur état mental - et souvent physique - se détériore. Nous constatons différentes formes de négligence qui se renforcent par l'instabilité de la situation et l'impossibilité de se projeter.

Pour nous, il est important de pouvoir sortir de la rue des personnes dont la situation le permet facilement et rapidement. Nous savons que leur état va se péjorer et rendre leur chemin vers le haut plus douloureux en restant au sein de nos structures. Ainsi, la prise en charge doit se faire au plus vite, avant que les personnes se retrouvent dans les hébergements. Ceci est particulièrement important à considérer lorsque les personnes ont un statut en Suisse, leur permettant d'avoir accès à des droits.

Proposition de solution :

La *World Health Organization* explique que; “primary care settings with multi-disciplinary teams can provide effective health care and prevention for homeless people”. Ce qui veut dire qu'il faut faire dans les premiers espaces d'aide, donc de contact comme les hébergements d'urgence, des dispositifs multidisciplinaires de soin et prévention pour les personnes sans-abris.

L'importance de parler de premiers espaces de contact est que la centralité permet un réel suivi effectif. De plus cela décharge les travailleur.ses face à des problématiques qui ne sont pas toujours de leur compétence et évite les risques d'aggravation ; « Residential interventions appear to lead to greater reductions”¹¹.

¹¹ *How can health care systems effectively deal with the major health care needs of homeless people? WHO Regional Office for Europe's Health Evidence Network (HEN) January 2005*

Nous rejoignons ce que l'article Ehrenberg affirme : « Dans cette perspective, étudier la maladie mentale et les addictions, loin de s'adosser à une vision psychiatrisante de l'exclusion, permet au contraire de différencier et d'enrichir notre connaissance de la santé mentale et de son corollaire, la souffrance psychique (Ehrenberg, 2004). P.430

Nous devons accentuer les recherches, les dispositifs, les collaborations et l'analyse de manière systémique sur la relation du sans-abrisme et la santé mentale.

Idéalement, nous aimerions également proposer des permanences psychologiques dans notre hébergement au moins une fois par semaine afin de créer un lien de confiance et augmenter la possible prise en charge à moyen ou long terme et prévenir des situations de risques.

Genre et précarité

Durant l'année 2022, avec le retour dans la maison à la suite de notre séjour dans l'abri PC de Malley, nous souhaitons améliorer les conditions d'accueil avec une attention particulière portée aux femmes¹² usagères.

Nous avons donc organisé une rencontre avec les Lionnes de Renens à la fin de l'année 2021, et mis en place quelques conseils reçus de leur part. Nous avons donc rajouté une sonnette à l'entrée côté femmes, afin qu'elle puisse nous solliciter durant le moment d'attente des entrées sans passer par la porte des hommes. Nous avons ensuite déplacé la chambre famille en dehors de l'espace femme. De plus, nous avons installé un salon pour femmes uniquement, afin que celles-ci ne soient plus obligées de se rendre dans des espaces saturés d'hommes pour prendre un café ou simplement profiter d'un espace commun. Nous avons également déplacé les barrières de l'extérieur (faisant le tour de notre cour) afin que l'espace se trouvant devant les fenêtres des chambres femmes ne soit plus accessible afin de leur donner de l'intimité notamment. Nous nous sommes aussi questionnés sur des horaires différenciés entre hommes et femmes afin de garantir des moments durant lesquels elles peuvent être seules dans la maison. Et finalement nous sommes en

¹² Toute personne qui s'identifie en tant que femme

discussion par rapport à l'installation d'une cuisine pour les femmes afin de leur permettre de cuisiner dans des espaces plus sécuritaires et sécurisants, sans compter le désengorgement que cela permettrait à notre cuisine saturée.

Nous avons bien conscience que les aménagements sont mineurs pour répondre aux conditions des femmes sans domicile, car nos structures - comme le reste de la société - ne sont pas créées et adaptées pour assurer la sécurité des femmes. Ainsi, les hébergements d'urgence renforcent la vulnérabilité des femmes précarisées et sans-abris.

Tout d'abord, le fait de pouvoir dissimuler le fait d'être une femme sans domicile fixe devient une technique de survie pour les femmes vivant cette réalité. En effet, étant donné que les hébergements d'urgence ne sont ouverts que la nuit, celles-ci sont exposées à différentes insécurités pendant la journée. De plus, la sécurité des femmes ne peut être que très rarement garantie au sein des hébergements et elles peuvent être confrontées à des violences. De ce fait, il n'existe aucune échappatoire, aucun espace de répit sûr.

Proposition de solution :

C'est pour cela que nous trouvons plus qu'essentiel des espaces d'hébergement pour les femmes, qui assurent une sécurité. La réalité des femmes en situation de sans-abrisme se différencie de celle des hommes. La situation vulnérable des personnes s'identifiant comme femme rend bien plus élevé les risques de violence, d'abus et d'exploitations.

Garantir des espaces uniquement pour les femmes assure leur sécurité dans l'hébergement, de permet de garantir une certaine invisibilité de leur situation de sans-abrisme, et de mettre en place un suivi plus adapté et sécurisé pour elles. ¹³

¹³ Maurin Marine. Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques . In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 138-149.

DOI : <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3247>
www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2017_num_112_1_3247

En 2022, deux naissances ont également eu lieu au sein du Sleep-In. Bien que les naissances soient toujours des moments de bonheur et de joie, les difficultés de mettre au monde un enfant dans les hébergements d'urgence sont nombreuses et cette situation est un risque de perdre son enfant au niveau de la loi.

Afin de répondre à cette réalité et notamment à cette nouvelle venue, il est également nécessaire de miser sur des logements de transition et d'accompagnement pour les mères ou les familles avec nouveau-né. Il est important de savoir que dans certaines situations, ce n'est pas l'incapacité de prise en charge des parents ou de la mère qui est remise en question, mais la situation de logement et de stabilité du logement.

Cette année 2022 nous a également montré les fortes limites des hébergements d'urgence en matière d'accueil des personnes de la communauté LGBTQA+, que ce soit la connaissance et le comportement adapté des personnes qui y travaillent mais également des usager.ères. C'est également le placement binaire ou mal orienté des personnes se cherchant un endroit où dormir qui renforcent des violences quant à leur identité et identification et crée également des mises en danger au sein de l'hébergement.

Nous savons que les personnes issues de ces communautés ont de plus grandes chances de vivre dans des situations de précarité étant donné que leur affirmation peut tendre à des ruptures familiales, et peuvent provoquer des situations de sans-abrisme.

Réchauffement climatique et précarité.

Finalement, l'impact du réchauffement climatique est également conséquent dans le quotidien du Sleep-In. En effet, de nombreuses questions se sont posées en 2022 sur ce qu'il était possible de faire au vu des modifications de la météo et des températures. De plus, l'année 2022 a été particulière : en Suisse, cette année a été la plus chaude de l'histoire, avec des températures dépassant les 38 degrés en

été¹⁴. Ainsi, nous avons dû nous questionner sur les conséquences des canicules sur les populations précaires et sans-abris. En effet, à Lausanne, où sont les solutions pour ces personnes ? Quel accès facilité à l'eau en cas de grandes chaleurs, quels abris (pour se protéger des pluies comme de la chaleur), quelles distributions (crèmes solaires, casquettes, bouteilles d'eau, etc.) ? En effet, l'été 2022 est synonyme pour nous d'accueil de personnes à la peau brûlées, aux migraines extrêmement fortes, souffrant d'insolations et d'épuisement.

Refuser des personnes dans ces conditions est alors tout aussi difficile que de refuser des personnes en hiver. Par exemple, refuser une place pour dormir signifie également refuser l'accès à une douche, ayant directement un impact sur la santé physique et psychique des personnes lorsque cela arrive plusieurs nuits d'affilées.



¹⁴ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/dossiers/la-canicule-et-la-secheresse-de-l-ete-2022.html#1926931377>

De l'hébergement à l'intervention

Durant l'année 2022, nous avons tenté, avec nos minimes moyens et à notre échelle d'intervenir afin d'améliorer quelques conditions liées au sans abris. L'objectif du Sleep-In, en plus du cahier des charges de l'accueil de personnes sans-abris par la ville de Lausanne, est de défendre le droit des personnes sans-abris. Cet objectif nous permet constamment de se questionner sur nos pratiques et l'état actuel des choses. Cette optique, qui nous éloigne d'un travail social bureaucratique, nous permet d'analyser les rapports de force, de domination et de violence qui cristallisent certaines populations dans la précarité. Cette posture nous permet également d'agir pour redresser au mieux ces problématiques et réalités sociales. Et finalement, elle nous permet de voir l'être humain là où les politiques le nient.

Des projets portés par le Sleep-In

Le Sleep-In a pu pousser, grâce à la réactivité, la volonté et l'initiative de travailleur.ses, des projets qui permettent de répondre à un manquement sociétal et notamment des politiques.

Malheureusement, ces projets demandent un investissement conséquent, ce qui les rend difficile à pérenniser. En effet, les manques de financements, d'énergie au sein de l'équipe ou de temps impactent négativement la survie des projets.

Accueil de jour :

« Grâce à des fonds de la Chaîne du Bonheur, l'association Sleep-In propose depuis octobre 2020 jusqu'en février 2023 un lieu d'accueil de jour à bas seuil, l'After-Sleep, ouvert les dimanches et lundis jusqu'à 15h. L'ouverture diurne du Sleep-In répond à la fois à un besoin exprimé par des personnes qui y dorment et à des réflexions de l'équipe. Vous trouverez un rapport de HETSL qui détail et étudie le dispositif »¹⁵

¹⁵ Rapport : Analyse de l'accueil de jour "After-Sleep" (PS82085), Martin Hélène et Tabin Jean-Pierre, 2021-2022

Durant l'année 2022, malgré la fatigue de l'équipe due à l'accumulation des veilles et accueil de jour, nous n'avons pas douté une seconde de l'importance de ce dispositif.

L'accueil de jour permet d'offrir un espace de repos, de répit et de sécurité durant la journée. Cela permet aux personnes travaillant la nuit de se reposer la journée, cela permet également, lorsque tout est fermé à Lausanne le dimanche, d'avoir un espace gratuit pour cuisiner, manger et même simplement s'asseoir. De plus, nous faisons passablement de travail administratif durant les accueils de jour. Les veilles rendent impossible un suivi social ou des aides administratives. Avoir des horaires la journée est essentiel pour pouvoir accéder à de meilleures solutions individualisées.

Malheureusement, à la fin de l'année 2022, nous décidons en équipe que nous n'arriverons pas à retrouver de l'énergie pour reproduire la démarche de demande de fonds pour que le projet puisse continuer de vivre. Notre accueil de jour s'arrêtera donc l'année prochaine. L'argent étant le nerf de la guerre, la poursuite de celle-ci épuise et nous empêche de pérenniser des dispositifs nécessaires et vitaux.

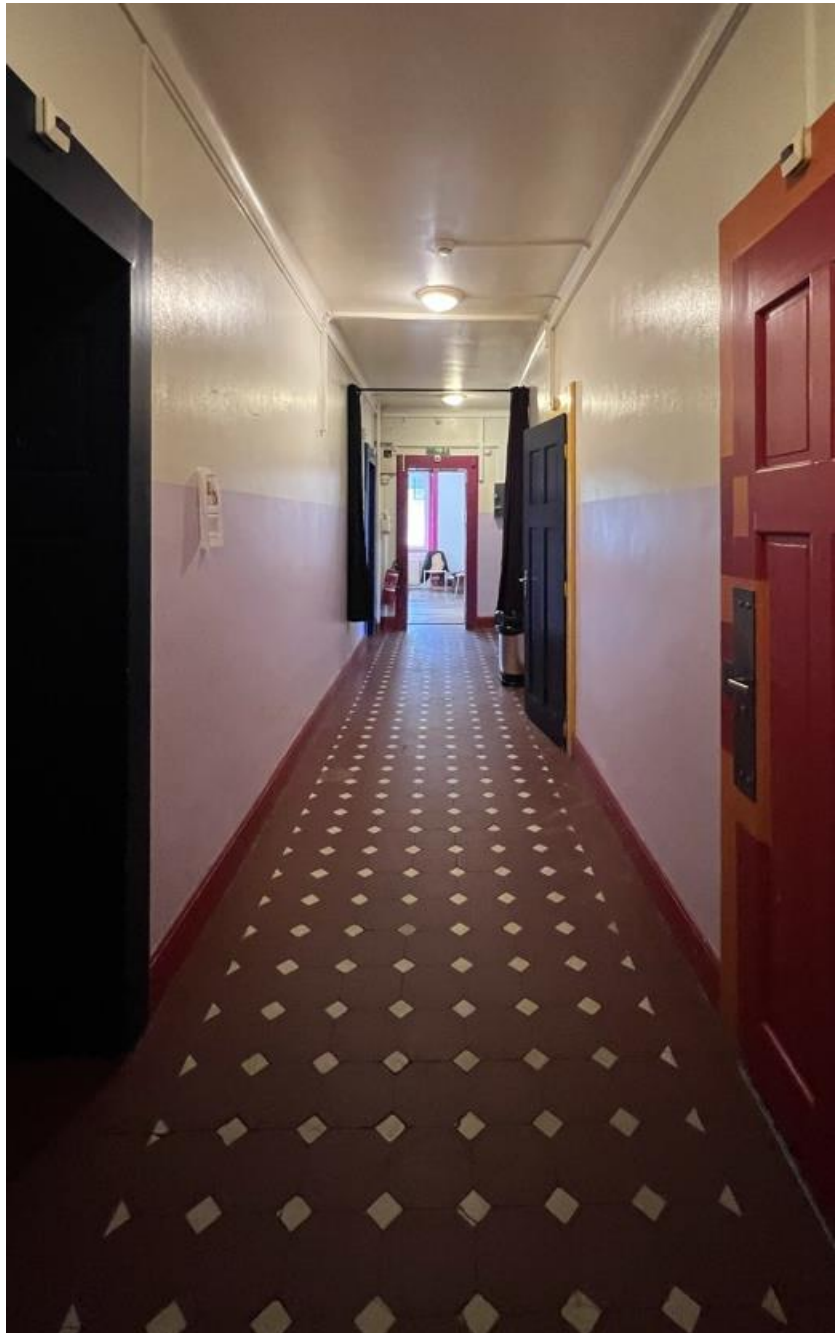
Bien qu'à Genève, il commence à avoir des logements d'urgence ouvert 24h/24, et que les hébergements de transitions y existent depuis quelques années, Lausanne et le canton de Vaud n'ont toujours pas agrandi ou proposé ce service.

Projet logement :

Le « Housing first » qu'on peut traduire par un *toit d'abord* est un dispositif essentiel selon les études scientifiques et académiques pour accéder à une sortie de la rue pour des personnes sans-abris. Accorder un logement afin de pouvoir travailler sur une stabilité et une amélioration des conditions est essentiel. L'insécurité et l'instabilité de toit rendent très difficile une pérennisation dans une situation meilleure.

« A European Housing First project—involving five countries—also reported overall success rates of between 80% and over 95% in housing sustainment (Busch-Geertsema, 2013). In addition, there has been evidence of falling ‘long term’ homelessness among people with high support needs associated with the implementation of the National ‘Housing First’ strategy in Finland (from 3,600 ‘long term’ homeless people in 2008 to 2,730 in 2011, a fall of 33%) ».¹⁶

En quelques mots, un toit permet d'améliorer la condition mentale et sanitaire, un toit permet d'assurer un accompagnement personnalisé et constructif, mais également une sécurité constante, pour diminuer le stress et les situations de risque. Les études tendent à faire comprendre qu'un "toit d'abord" est la clef et la base pour une possible amélioration de situation. Et si la situation administrative ne peut



¹⁶ Quilgars, D., & Pleace, N. (2016). Housing first and social integration: A realistic aim?. *Social Inclusion*, 4(4), 6

changer, celui-ci permet une amélioration de la condition psychique, mentale et sanitaire.

L'année 2022 marque la fin de Montolieu, étant la suite du projet du Simplon abritant 60 personnes venant du Sleep-In et de l'ALJF.¹⁷ La Ville de Lausanne nous a permis de signer un contrat de prestataires pour un bâtiment, nous permettant à notre tour d'inviter l'ALJF à partager ce bâtiment, comme ils l'avaient fait pour le Simplon.

Ces bâtiments ont été rapidement proposés par la Ville, car ceux-ci allaient être démolis afin d'en créer des logements pour le personnel du CHUV. La sortie de ces appartements a été compliquée pour les personnes qui n'avaient pas eu le temps de débloquer totalement leur situation. Ainsi, des familles, travailleurs, personnes âgées isolées ou familles envoyées par la ville ont dû quitter les lieux, sans solution s'ouvrant à eux. En effet, nous n'avons pu reloger que les personnes ayant une situation professionnelle plus ou moins stable, ce qui représentait une douzaine de personnes dans des logements en ville de Lausanne. La Ville a également pu reloger certaines familles et les personnes âgées et isolées. D'autres contrats sont également en cours avec la Ville de Renens.

A la fin de l'année, nous avons mis fin à des contrats de bail d'appartements avec des régies.

Le projet utilise les zones grises d'attente de démolition d'appartement et d'immeuble afin de répondre à la pénurie du logement. Mais ces appartements et logements ont des dates d'entrée et de sortie, ce qui rend difficile la projection à long terme.

¹⁷ Martin, H., Bertho, B. & Tabin, J.-P. (2021). *Le projet du Simplon, un logement provisoire pour des personnes sans abri à Lausanne* (rapport de recherche). Association Sleep-In, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL).

Luttes mise en place pour redresser les violences politiques et institutionnelles

Le changement qui tenterait de fournir des conditions dignes aux personnes sans-abris est seulement possible avec un alignement politique. Axant une politique de précarisation et de répression face au sans-abrisme, la situation ne s'améliorera pas et n'ira qu'en s'empirant.

En parlant, manifestant, occupant dans l'espace et l'opinion publique, nous rendons visible ce qui est souhaité invisible. Nous rappelons les réalités méconnues dans l'imaginaire d'une Suisse sans pauvres. Nous montrons dans quelles conditions inhumaines le Canton accepte de laisser des êtres humains, des hommes, des femmes et des enfants. Nous montrons un système qui ne fonctionne pas dans un état de droit avec des responsabilités. En faisant ainsi nous espérons à chaque fois être entendu.e.s et que nos voix ainsi que la vie des personnes sans-abris comptent. Malgré la difficulté de militer, malgré les risques de militer, le bénévolat du militantisme, différents collectifs de lutte continuent leur travail nécessaire.

Malgré le fait qu'il ne fasse pas partie des activités du Sleep-In, le collectif 43m2 mérite quelques pages dans notre rapport d'activité 2022, au vu des énormes actions mises en place. 43m2 nous a aidé de manière phénoménale en 2022, mais surtout de nombreux.ses usager.ères.

Le collectif 43m2 :

Le collectif 43m2 est né en 2022 de la rencontre et de l'association de différent.es acteur.ices de terrain du réseau bas-seuil vaudois et de militant.es ayant établi le

constat que les différentes revendications portées auprès des autorités concernant la défaillance du système de lutte contre le sans-abrisme au niveau cantonal n'avait jusqu'alors pas été entendu.

Le collectif s'est ainsi constitué autour de la mobilisation et de l'action directe pour faire face à un dispositif d'hébergement d'urgence vaudois saturé et défaillant, avec pour ligne directrice la revendication au droit inaliénable de tout être humain à avoir un toit.

Bref historique

En mai 2022, 43m2 avait tenté une occupation au Palais de Beaulieu, devant des halles vides, en montant un camp d'hébergement d'urgence autogéré, évacué en quelques heures par la police de Lausanne.

En juin 2022, le collectif s'est réinstallé dans les jardins de la Haute École de Travail Social à Lausanne (HETSL), afin d'y proposer un hébergement d'urgence transitoire et autogéré pouvant accueillir 60 personnes. Cette fois-ci, le camp a été fonctionnel durant plus d'un mois, 24heures sur 24 et 7j/7.

L'objectif de l'action menée par le collectif était double. Premièrement, elle visait à pallier, en partie, à la suppression estivale de 160 lits dans la seule ville de Lausanne. En effet, chaque printemps, de nombreuses places d'hébergement d'urgence disparaissent avec la fermeture de deux structures, dans un dispositif déjà saturé. Deuxièmement, cette action servait à visibiliser médiatiquement et politiquement cette problématique et le manque endémique de places dans les hébergements d'urgence dans un des pays les plus riches de la planète. Pendant un mois, l'hébergement 43m2 a été constamment saturé.

Suite à cette occupation, différents postulats, interpellations et questions urgentes ont été déposés auprès du Conseil communal de la Ville de Lausanne et du Parlement, un budget supplémentaire - tout à fait insuffisant de 200'000chf a été octroyé au dispositif - tandis que les besoins s'élèvent au minimum à 1'200'000chf, et une table ronde a été organisée par la Ville de Lausanne. La table ronde s'est déroulée en septembre 2022 et a réuni une partie importante des acteur.ices de terrain concernés par la grande précarité et le sans-abrisme, ainsi que différents

services et élus de différentes municipalités vaudoises et quelques représentant.e.s du Canton.

À l'issue de cette table ronde, deux axes de réflexion/résultats principaux été annoncés :

- **Les actes de la table ronde** : Ces derniers ont été rédigés par la HETSL qui avait été mandatée par la Ville pour animer la journée et comprennent l'essentiel des discussions de la journée contextualisées ainsi que les constats communs. Ces actes ont été rendus publics à la fin avril 2023, soit huit mois après la journée de rencontre.
- **Processus participatif** : Il y a été annoncé qu'au travers de groupes de travail, un plan d'action serait établi. En effet, en réunissant les acteur.ices du terrain, l'idée est de créer une réelle politique en matière de lutte contre l'extrême précarité et le sans-abrisme. À ce jour, aucun groupe de travail n'est constitué, aucun agenda n'a été proposé ou présenté. La restitution de la table ronde aura lieu en juin 2023 - soit près d'une année après la tenue de la table ronde.

Pour le collectif, il est apparu clairement qu'aucun sérieux n'a été au cœur de la démarche : ni dans les délais, ni dans les changements opérants sur le terrain et encore moins dans la prise en considération des acteur.ices (travailleurs, bénévoles et personnes concernées).

Les revendications du collectif

Les revendications du collectif 43m2 sont claires et reflètent les préoccupations du terrain et des personnes concernées :

- **Sortir de la politique de thermomètre** :
À Lausanne, chaque printemps, plus de la moitié du dispositif d'hébergement d'urgence ferme ses portes jusqu'à l'hiver suivant. Dès lors que les températures ne sont pas imminemment meurtrières, plus de la moitié des personnes en situation de sans-abrisme se retrouvent sans solution d'urgence tout en étant criminalisées par la loi contre le camping

sauvage.

Leur slogan reprend cette revendication : **ce n'est pas l'hiver qui tue, c'est la rue.**

- Augmenter le nombre de place à l'année :

Chaque jour de l'année, de nombreuses personnes ne sont pas acceptées dans les HU, faute de place. Le constat est clair et appuyé par les statistiques officielles. Le Canton doit passer à la caisse, pérenniser les budgets hivernaux à l'année et les différentes communes du Canton doivent contribuer à l'effort collectif.

- Sortir de la logique de priorisation de certaines catégories de personne sur d'autres (en d'autres termes moins entendables pour les politiques : sortir du racisme d'État) :

Il existe un ordre de priorité pour l'accès à une place dans un hébergement d'urgence. Si certains critères sont basés sur les besoins réels, comme le fait d'être une femme, un enfant, une personne âgée ou malade, d'autres sont purement administratifs et perpétuent un racisme structurel d'État (Commune de domiciliation). Dans les faits, ce sont toujours les hommes des pays du Sud qui se voient refuser une place.

- Dépénaliser le camping sauvage (en d'autres termes moins entendable pour la Police : stopper le harcèlement policier) : Peu de gens connaissent cette aberration, mais la loi sur le camping sauvage est utilisée par la police pour pénaliser (amender, interpellé, contrôler, embarquer) les personnes contraintes de dormir dehors et/ou dans leur véhicule. Ainsi, dormir dehors rime avec harcèlement policier : "Vous avez des papiers ?" "Vous n'avez pas le droit de dormir ici !" "Vous n'avez pas le droit de vous poser ici" "Ouvrez votre sac" "Qu'est-ce que vous faites ici"? Cela contribue inutilement à précariser encore plus des personnes déjà très précaires et constitue une atteinte directe à leur santé mentale.



Prise de parole manifestation devant conseil communal :

Le collectif *Personne à la rue* a fait un appel à manifester devant le Conseil communal vaudois le 06 décembre 2022. Le 06 décembre, le conseil communal votait le budget 2023 qui comprenait également le vote de :

- L'amendement de Ilias Panchard pour allouer 200'000CHF de plus à l'hébergement d'urgence
- L'amendement d'Ensemble à Gauche pour 1.2 million de francs suisses supplémentaires pour pérenniser les places du Répit et de la Borde à l'année
- 150'000CHF de plus à la CARL pour renforcer l'aide alimentaire
- Subvention de 50'000chf à Jean Dutoit

Nous prenons la parole ce soir au nom de l'Association Sleep-In afin d'exprimer les réalités dont nous sommes témoins. Nous sommes une structure d'hébergement d'urgence qui a été créée en 1993 dans un contexte de lutte puis pérennisé et subventionné par le canton.

***Encore une fois,** nous sommes ici ce soir à réclamer les droits fondamentaux des personnes sans domicile fixes, suite à l'appel du collectif Personne à la rue*

Dernièrement, les médias ont relayé la fermeture du Répit à cause d'une surcapacité et d'un épuisement de l'équipe – mais également des conditions

d'accueil déplorables qui n'assuraient plus la sécurité des usager·e·s et des travailleur·e·s. Ceci est une réalité que l'on retrouve dans tous les hébergements d'urgence à Lausanne. En effet, le budget alloué à la question du sans-abrisme dans le Canton de Vaud est si minime que les conditions d'accueil que l'on propose ne peuvent qu'être lamentables.

*Nous prenons l'opportunité aujourd'hui de **dénoncer** ce qui sont, selon nous, les réelles causes du sans-abrisme en Suisse et donc à Lausanne. Quand la ville et les politiques, rétorquent à tout bout de champ des théories, comme celle de l'appel d'air, elles se déresponsabilisent de leurs choix politiques pour pointer du doigt des personnes qui viendraient profiter de la société suisse. Ce discours tenu, notamment par le PS pendant de nombreuses années est le même que la théorie du « grand remplacement » de l'extrême droite française. Elle invisibilise des populations tout en les criminalisant pour sauvegarder une élite et son système de privilèges. Les politiques migratoires racistes, le marché libéral et la mondialisation avec son exploitation du Sud par le Nord, sont les véritables causes du sans-abrisme en Suisse et à Lausanne. Il est temps d'arrêter de traiter le sans-abrisme comme découlant de responsabilités individuelles mais d'assumer que c'est la conséquence d'une responsabilité politique et publique et de violences systémiques.*

***Ce sont vos mécanismes déshumanisants** actuels qui ont produit des conditions de vie inhumaines pour certaines populations essentiellement minorisées.*

***Ce sont vos choix politiques** de conserver des organisations néocoloniales qui poussent à la spoliation des terres et déstabilisent économiquement et étatique·ment des régions, provoquant alors des migrations de survie.*

***Ce sont vos politiques migratoires racistes** alliées à la mise en place des lois Dublin et à la gestion sécuritaire de Frontex qui contribuent aux logiques racistes qui font que certaines vies ne comptent pas.*

Ce sont vos politiques d'asile qui rendent difficile voire impossible d'avoir une vie digne en Suisse.

Nous souhaitons rajouter qu'Il est d'autant plus inadmissible que notre convention de travail exige de nous de rediriger les personnes vers le SPOP, sachant que cet organisme s'occupe des déportations.

*Ce sont vos marchés libéraux du travail qui octroient la liberté aux boîtes d'intérim de précariser des travailleur.eus.s avec des CDD ne leur permettant ni de se régulariser **ni** d'obtenir un logement.*

Ce sont vos marchés du logement orienté vers le profit qui rendent les logements inaccessibles. Au premier janvier 2021, on comptabilisait 5700 logements vacants dans le Canton de Vaud selon vos propres statistiques, ce qui pourrait largement répondre au problème du sans-abrisme.

Trop longtemps, ces pratiques déshumanisantes ont déresponsabilisé les États du sans-abrisme. Le sans-abrisme doit être une priorité. Il est nécessaire que la vie humaine et la dignité des personnes soient considérées lors de décisions budgétaires et de choix politiques. Il est primordial d'allouer un budget d'urgence réaliste et décent permettant non seulement de maintenir le nombre de places à l'année mais également et surtout d'assurer des conditions d'accueil et matérielles respectant la dignité de chaque personne. 200'000 CHF c'est une blague indécente.

Nous réaffirmons que nous soutenons les revendications des collectifs 43m2 et de Personne à la rue dont nous remercions le travail gratuit et acharné. Nous soutenons également le collectif Jean Dutoit et leur demande impérative d'une

aide financière et d'une maison. Pour rappel le collectif Jean Dutoit loge l'équivalent de la moitié du dispositif d'hébergement d'urgence gratuitement. On vous remercie pour votre écoute, la lutte continue tant que vous n'accéderez pas à nos demandes.

A savoir que seul l'amendement d'Ilias Panchard a été accepté, un budget amplement insuffisant. Toutes les autres votations ont été refusées, créant un grand désespoir. Bien que beaucoup de coups durs s'accumulent, les personnes faisant partie de ces collectifs ne lâchent rien et continuent la lutte.

Conclusion

« Everyone has a right to dignity and respect. Home-lessness is a barometer of social justice that reflects a serious problem in our society, the remedy to which is within our grasp. »¹⁸

Le sans abrisisme et la précarité extrême, malgré les conventions de l'article 12 de la Constitution fédérale : « *Droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse* », ou des articles 60 et 67 de la Constitution vaudoise selon lesquels « *l'État et les Communes assurent à chaque personne habitant le canton les conditions d'une vie digne* ».

Comme mentionné, la précarité est le résultat de conditions systémiques et structurelles. Cette politique, qui oblige une dépendance financière pour renouveler son permis, renforce le non-recours à des aides durant des moments difficiles de précarité. Ainsi, le fait que le marché du logement et du travail qui soit régi par des logiques libérales rendent les risques du sans-abrisisme plus violents. Avec une crise du logement, une inflation incessante du prix du loyer et une pénurie du logement qui s'aggrave (0,98% au 1^{er} juin 2023 de logement vacant), la possibilité de trouver un logement est rendu quasi inaccessible. Les contrats CDD ou intérim empêchent une possibilité de stabilisation administrative sur le territoire pour accéder à un logement ou des droits. Ce sont également les politiques migratoires restrictives qui, malgré des papiers de résidence en Europe, rendent impossible de trouver du travail légal pour certaines personnes.¹⁹

Les profils sont variés mais l'on constate que les mêmes violences touchent les situations individuelles à différente portée. Cependant, comme explique Tabin et Martin : « *Pourtant, il n'existe aucune politique vaudoise digne de ce nom pour réduire le sans-abrisisme. Cet aveuglement à la mobilité qu'impose le système*

¹⁸ *Homelessness: a barometer of social justice, Rob Aldridge*

Published Online December 2, 2019 [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(19\)30240-3](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(19)30240-3)

¹⁹ Tabin, J.-P. & Martin, H. (2021). Territoires de la précarité. *Service publics*, 102(10), 6-7.

capitaliste et le déni d'humanité»²⁰. Le déni d'humanité s'explique selon l'article comme une politique sociale pour les siens qui exclut les Autres. Cette posture et idéologie expliquent que pour avoir accès à des droits de base et vitaux, il faut remplir certaines conditions. Cela s'explique également par les représentations péjoratives et dégradantes du sans-abrisme. Les personnes sans-abris, quand elles sont blanches et locales, sont représentées comme des marginaux. Ce sont elles qui s'excluent volontairement de la société. Lorsqu'elles sont étrangères, elles sont vues comme une population qui profite et s'enrichit ici. Et lorsque les personnes sans-abris sont non blanches, on y rajoute la criminalisation. Toutes ces représentations éloignent la capacité d'humaniser les personnes qui souffrent de sans-abrisme et de penser une politique digne et humaine.

Actuellement les hébergements sont essentiellement temporaires et renforcent l'instabilité situationnelle, financière, personnelle et mentale. Un fonctionnement d'urgence est contre-productif. Il faut que les politiques pensent de manière pérenne et interventionniste pour améliorer la crise du sans-abrisme.

Elle doit cesser également sa politique de pénurie volontaire pour le seul argument d'appel d'air scientifiquement jamais prouvé, mais qui justifie des décisions et dispositifs violents et inhumains.

L'incohérence politique qui budgétise volontairement des places limitées par rapport aux besoins réels de logements d'urgence, qui s'accompagne d'une politique répressive qui interdit le camping sauvage et de dormir dans sa voiture, est rarement remise en question. Comment pouvons-nous justifier une telle incohérence ? Pour en arriver à penser que dormir n'est pas un droit pour toutes et tous, il a fallu déshumaniser et criminaliser les personnes dans l'impossibilité de dormir sous un toit privé et sécurisé.

Le Sleep-In s'inscrit dans cette incohérence depuis plusieurs années. Chaque année nous souhaitons mettre en avant les violences et les réalités invisibilisées. En parallèle de ces luttes et en attente d'un changement radical et humain, notre

²⁰ Jean-Pierre Tabin et Hélène Martin, « Territoires de la précarité, dénis d'humanité », *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 5 juillet 2021, <https://www.reiso.org/document/7662>

mission est de pouvoir accueillir les personnes dans un espace bienveillant et sécurisé. Nous continuerons à faire le nécessaire pour lutter sur le côté macro dans lequel notre travail s'inscrit, mais également d'assurer un suivi micro et un espace d'hébergement d'urgence digne.

Remerciements

Tout d'abord, nous remercions les personnes que nous accueillons quotidiennement. Ces personnes qui nous font confiance avec leurs histoires et ce qu'elles veulent bien nous confier. Ces personnes qui font vivre la maison avec leur humour et leur rire. Ces personnes qui s'attachent à aider pour le ménage, afin que la maison soit un peu plus accueillante pour les suivant.es. Ces personnes qui nous remettent en question en nous questionnant sur nos pratiques et qui nous permettent de tendre vers une évolution positive dans la manière dont on les accueille. Ces personnes qui, pleines de bienveillance, se soutiennent les unes les autres.

Ensuite, nous tenons à remercier toutes les personnes qui font partie de notre réseau, qui nous suivent sur les réseaux sociaux et répondent aux demandes à la vitesse de la lumière. Ces personnes qui récoltent des habits, des couvertures, sacs de couchage, etc. pour nous les amener en hiver. Ces personnes qui font également preuve de solidarité financière, permettant d'avoir un impact direct et rapide sur les personnes que nous accueillons. Sans la chaîne humaine que vous représentez, est plus que nécessaire.

Merci également à la Maraude, qui nous permet de pouvoir distribuer des vêtements aux personnes qui nous le demandent, un travail précieux qui répond aux besoins de première nécessité.

Puis, nous prenons la peine de remercier Médecin du Monde, qui, par leurs permanences, est une réelle valeur ajoutée à notre travail, permettant de répondre à des demandes pour lesquelles nous n'avons pas les compétences.

Puis, nous remercions les collectifs de la société civile, qui travaillent bénévolement à faire remonter les problématiques centrales pour lesquelles nous luttons depuis

des dizaines d'années. Merci à 43m2, Personne à la rue, Dynamic Wisdom, Jean Dutoit, et les autres personnes qui travaillent silencieusement.

Ensuite, nous envoyons un énorme merci également à Indrig, qui est la personne la plus réactive que chaque membre du Sleep-In a certainement rencontré dans sa vie.

Finalement, nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent, qui nous suivent de près ou de loin, qui parlent de nous et qui, tout simplement, croient en nous !

L'Association Sleep-In

